



COMITE DIRECTEUR

Réunion du 21 juillet 2025

Procès-Verbal N°2

Membres présents : VOISIN Bertrand (*Président*), PERRIER Dominique, LAIR Sébastien GUYONNET Jean, FLEURY Agnès, RABAUD Anne Marie, FAY Isabelle, DOLD Georges, DEBORDE François, VANTHUYNE Christian.

Membres en visio : ROBILLARD Maité, NIEWIADOMSKYJ Sylvain, MABIRE Thierry, LANEELLE Michèle.

Membres excusés : DE LA COTTE Dominique, BIDEI Laëtitia, GOURET Jérémy

Membres absents : HOUZIAUX Grégory, DROUARD Vincent.

ORDRE DU JOUR :

- Adoption du procès-verbal du 30/06/25 ;
- Joies et peines ;
- Point sur les engagements ;
- Point sur les règlements ;
- Formations ;
- Futsal ;
- Tour de table.

ADOPTION du PROCES-VERBAL :

Réunion du 2 juin 2025, procès-verbal paru le 30 juin 2025, **PV adopté à l'unanimité.**

Joies et Peines :

Décès de Serge LOVEIKO, membre de la Commission de Discipline.

Décès de Henri MARTINEZ, ancien arbitre et Président de la Commission Foot Entreprises

Point sur les engagements :

Les 3 divisions seniors sont complètes. Pour la D4, possibilité d'un groupe de plus, suite à la création de nouveaux clubs.

Au niveau des jeunes, nous constatons des créations d'équipes dans certaines catégories et des groupements sont en projet.

les engagements n'étant pas tous parvenus, il faut attendre encore un peu pour faire un point plus précis.

Il va falloir se pencher sur le problème des clubs du Calvados qui montent en R3 et qui n'arrivent pas s'y maintenir ; et pour les saisons à venir, travailler sur le fait qu'il y aura encore des descentes supplémentaires de Ligue : en effet, les instances supérieures envisagent de n'avoir qu'un groupe de R1 pour favoriser « l'élitisme » dans le football régional.

Un groupe de travail est créé pour travailler avec la Commission des Compétitions sur la composition de nos championnats actuels.

Composition du groupe de travail :

- 3 membres du Comité Directeur :
 - Sébastien **LAIR**, Sylvain **NIEWIADONSKYJ**, Dominique **PERRIER**.
- 3 membres de la Commission des Compétitions :
 - Pascal **TANTALIN**, Didier **LECOSSU** et Dominique **FLEURY**.

Des procédures pour les montées pour la saison 2025/2026 sont toujours en cours ; le Comité directeur constate des anomalies dans les accessions décidées par la commission des compétitions qui ont eu pour conséquence de faire monter des clubs qui ne répondaient pas aux obligations fixées par le règlement des compétitions Séniors du district.

Le Comité Directeur souhaite à l'unanimité que les règlements soient appliqués à la lettre et, pour donner suite à une procédure en cours, attend la mise en ligne du PV de la Commission d'Appel de la Ligue pour éventuellement faire valoir son droit d'évocation.

Point sur les règlements :

Les règlements sont tous en cours de modification aussi bien au niveau du foot animation, des championnats et coupes jeunes, féminines, seniors et vétérans.

A la demande de son Président, Christian **VANTHUYNE**, la commission Foot Loisir souhaite que leurs règlements soient également revus.

L'Assemblée Générale aura lieu le 29 août prochain à GIBERVILLE.

Notre assemblée générale financière se fera en novembre et probablement en visio.

Les formations :

Laëtitia **BIDEL**, absente, par voie du président, se plaint de ne pas avoir été formée par l'informaticien de la ligue sur l'utilisation de la tablette et spécialement sur la FMI.

Un club a demandé une formation aux premiers secours. La demande a été transmise à Sébastien **LAIR**.

Le Président en profite pour faire remarquer qu'un défibrillateur est installé dans le couloir du District et sollicite donc Sébastien **LAIR** pour former les salariés, les membres du Comité Directeur et les bénévoles du District.

Pour les formations FIA, il va y avoir une partie sur les premiers gestes qui sauvent (environ 2 heures) et la formation totale sera désormais plus longue.

Futsal :

L'engagement Futsal est bien parti, il y a 7 équipes Futsal Séniors engagées à ce jour.

Il est rappelé que pour s'engager, il faut obligatoirement disposer d'un gymnase.

En catégorie U15, 5 à 6 équipes seraient prêtes à s'engager.

Le Président rappelle qu'il va y avoir une formation arbitres et jeunes arbitres Futsal officiels.

Il rappelle aussi que les clubs engagés en Futsal devront avoir un référent, qui suivra une formation d'arbitre Futsal auxiliaire et qui arbitrera pour son club afin de diminuer la charge financière. Il n'y aura plus qu'un seul arbitre officiel à régler.

Tour de table :

François **DEBORDE** : Remarque que pour les finales de coupes, il n'y a pas eu de publication sur le site avec un lien (résultats, photos).

Georges **DOLD** : Il revient sur les coupes car il estime que 15 finales sur un week-end, cela fait beaucoup.

✚ Exceptionnellement, il y avait les féminines Inter District, qu'il n'y aura plus l'année prochaine, le foot loisir va être supprimé. On ne sait pas pour l'Inter District des U18 B s'il a lieu l'année prochaine et le championnat U16 est incertain également, donc ce sera sûrement moins lourd la saison prochaine. On pourrait peut-être commencer plus tôt et terminer plus tard également.

Georges **DOLD** : Souhaite avoir des informations sur les incidents survenus lors du tournoi de Jean PINGEON et qui impliquent un dirigeant du stade Malherbe et un arbitre du District.

Le Comité Directeur avait pourtant décidé de n'envoyer aucun arbitre du District sur ce tournoi.

✚ Le District n'a envoyé aucun arbitre, il y a eu un appel à bénévolat.

✚ A partir du moment où il y a un écrit sur un incident grave, la Commission de Discipline doit être obligatoirement saisie. Elle traitera le dossier prochainement.

Anne-Marie **RABAUD** : On a parlé de nouveaux clubs chez les garçons mais il y en a aussi chez les filles, ce qui devrait faire 16 équipes du Calvados en Interdistrict.

L'équipe féminine U15F de Malherbe a demandé à jouer avec les garçons.

L'équipe féminine d'Orbec en U13F a demandé à jouer avec les garçons.

Accord du comité directeur

Le président,



Bertrand **VOISIN**

La secrétaire de Séance,



Agnès **FLEURY**